



## **Semaine Européenne du Transport Maritime : la réforme du Code des Visas est cruciale pour la compétitivité de l'Union Européenne**

### **CLIA Europe demande l'adoption rapide et l'application de la réforme du Code des Visas**

**Bruxelles, le 2 mars 2015** – Selon la Commission Européenne, l'Europe a perdu plus de 6 millions de touristes potentiels de pays tiers en seulement une année à cause des lourdes procédures de visa.<sup>1</sup>

Dans le cadre de la Semaine Européenne du Transport Maritime, CLIA Europe a organisé une table ronde sur la facilitation des visas et son impact sur le tourisme de croisière et maritime. Une discussion productive entre des opérateurs de croisières, des décideurs de l'Union Européenne et des acteurs du tourisme qui s'est portée sur le défi de libérer le potentiel du tourisme maritime de l'UE pour stimuler la croissance de l'UE et la création d'emplois.

Selon l'OMT, l'Europe a régulièrement perdu des parts de marché dans le tourisme mondial, baissant d'un confortable 64% en 1980 à 51% en 2010. Si rien ne change, il est prévu que ce chiffre chute à 41% d'ici 2030.<sup>2</sup>

David Dingle, Vice Président de CLIA Europe et Président de Carnival UK a exhorté l'Union Européenne à agir :

*« Nous avons besoin de maintenir l'Europe comme destination touristique numéro un en augmentant le nombre de touristes de pays tiers. Cela serait bénéfique à l'Europe et à son économie. En tant que CLIA Europe, nous saluons les procédures de réforme du Code des Visas UE dans un premier temps. Mais nous devons agir vite, faute de quoi l'UE risque de perdre d'importantes contributions en terme de commerce, d'investissements et d'emplois à un moment crucial de la reprise économique. »*

La Commission Européenne prévoit que les nouvelles règles pourraient conduire à une augmentation du nombre de visiteurs jusqu'à 60% et générer jusqu'à 25 milliards d'euros de revenus additionnels pour l'Union Européenne chaque année.<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> Impact assessment study supporting the review of the Union's visa policy to facilitate legitimate travelling, European Commission, 2012, [http://ec.europa.eu/dgs/home-affairs/e-library/documents/policies/borders-and-visas/visa-policy/docs/ia\\_visa\\_code\\_final\\_report\\_eu\\_template\\_14032014\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/dgs/home-affairs/e-library/documents/policies/borders-and-visas/visa-policy/docs/ia_visa_code_final_report_eu_template_14032014_en.pdf)

<sup>2</sup> Tourism Highlights, UNWTO, 2014 [http://dtxq4w60xqpw.cloudfront.net/sites/all/files/pdf/unwto\\_highlights14\\_en\\_hr\\_0.pdf](http://dtxq4w60xqpw.cloudfront.net/sites/all/files/pdf/unwto_highlights14_en_hr_0.pdf)

<sup>3</sup> Study on the economic impact of short stay visa facilitation on the tourism industry and on the overall economies of EU Member States being part of the Schengen Area, European Commission, 2013, [http://ec.europa.eu/enterprise/sectors/tourism/files/visas\\_study\\_2013/final\\_report\\_visa\\_facilitation\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/enterprise/sectors/tourism/files/visas_study_2013/final_report_visa_facilitation_en.pdf)



En facilitant l'entrée en Europe à des voyageurs légitimes, la réforme du Code des Visas ne conduira en aucune façon à une relâche des procédures de sécurité en Europe. La vérification des demandeurs de visa restera rigoureuse, et un niveau élevé de contrôle sera maintenu dans les navires, les ports et les destinations.

Raphael von Heereman, Secrétaire Général de CLIA Europe, a souligné :

*« Voyant les efforts des autres pays pour augmenter leurs flux de tourisme, nous avons besoin d'une adoption rapide d'un code des visas performant pour stimuler le secteur du tourisme européen et permettre à l'industrie de la croisière de contribuer encore davantage à l'économie et la société européennes. Mais pour atteindre cet objectif, nous avons besoin du soutien adéquat des législateurs. La clé est de favoriser la coopération entre les institutions de l'UE, les États membres et les acteurs du tourisme. Nous suivons la prise de décision en étroite collaboration et nous espérons que des progrès substantiels auront été effectués d'ici l'été. »*

#### **À propos de CLIA :**

CLIA (Cruise Lines International Association, association internationale des compagnies de croisières) est la plus grande association professionnelle des industriels de la croisière dans le monde. Elle est présente en Amérique du Nord et en Amérique du Sud, en Europe, en Asie et en Australasie. CLIA représente les intérêts des compagnies de croisières et des agents de voyages auprès des législateurs et des organismes réglementaires. CLIA participe également à la formation des agents de voyages, ainsi qu'à la recherche et aux communications marketing visant à promouvoir l'attrait et l'intérêt des vacances en croisière. Elle compte des milliers d'agents et d'agences de voyages membres. Le programme Associate Member and Executive Partner de CLIA regroupe les plus grands fournisseurs de provisions et de services du secteur qui aident les compagnies de croisières à garantir aux millions de passagers annuels une expérience sûre, respectueuse de l'environnement et agréable pour leurs vacances en croisière. Pour plus d'informations sur CLIA, le secteur de la croisière et les compagnies de croisières et agences de voyages membres de CLIA, consultez les sites [www.cliafrance.fr](http://www.cliafrance.fr), [www.cliaeurope.eu](http://www.cliaeurope.eu). Vous pouvez retrouver CLIA sur Facebook et Twitter.

## **CONTACTS PRESSE**

---



+33 1 42 61 80 59

**Sandrine Staub**

[sandrine.staub@laboutiquerp.com](mailto:sandrine.staub@laboutiquerp.com)

**Amandine Leymarie**

[amandine.leymarie@laboutiquerp.com](mailto:amandine.leymarie@laboutiquerp.com)